



Demande de prestations sur caravane

Par **fanfan645**, le **19/04/2010** à **21:13**

Bonjour, rn il y a 1 an j ai demande a faire reparer un caravane, le vendeur apres avoir interroge l ordinateur m a affirmé que les pieces étaient en stock; je lui ai fait un cheque de 350 euros, puis il m a propose une carte de son magasin pour "profiter" de remises sur les achats, apres avoir rempli la demande pour la carte il m a demande un cheque de la totalite du devis et remis le chèque de 350 euros. Arrivée chez moi je relie la demande de carte, et, en réalité c'est une demande de prêt a 18% je me rétracte. comme par hasard il n y avait pas le materiel comme promis, la caravane, devait etre livrée finie le 8 juillet, fin aout je telephone pour decommander vu qu il n y a pas encore les fournitures, on me promet de détruire le cheque , et 10 mois après ce cheque est présenté à ma banque sans que les travaux aient été fait, cheque non honoré vu qu il n y avait pas la provision. rn j'ai envoyé un courrier avec ar ce que j aurais du faire pour décommander, mais j ai fait confiance. quel est mon recours? travaux pas fait, je vais etre en interdit bancaire. rn merci de me répondre